

# LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 26 Pluviôse, an VII.



*Elections faites dans les Etats-Unis de plusieurs membres du congrès opposés aux vues hostiles du président. — Détails sur la prise de Civita-Vecchia. — Motif du retard de l'arrivée de Lacombe-Saint-Michel à Gênes. — Bulletin de Rastadt. — Débats de la chambre des communes sur le projet de réunion des deux royaumes. — Nouvelles diverses.*

## ÉTATS - UNIS D'AMÉRIQUE.

*Baltimore, le 25 frimaire.*

Le général Samuel Smith, un des ennemis les plus déclarés de la guerre, est réélu à la chambre des représentants du congrès. Il a eu une majorité de 7 à 800 voix. Les négocians anglais & écossais établis ici ont tout fait pour l'écarter, mais ils n'ont pu y réussir. D'un autre côté, un des plus zélés partisans de la guerre, M. Harper, a été mis en oubli dans les élections de la Caroline. C'est l'effet des dernières dépêches apportées de France & publiées dans les journaux : rien ne prouve mieux combien cet effet a été puissant, que l'élection du docteur Logan, par la ville de Philadelphie, à la législature de Pensylvanie. Ce docteur Logan a été en butte à toute espèce de persécution de la part des partisans de la guerre à cause de son voyage en France. La Pensylvanie a fait un autre choix, qui prouve à quel degré se manifeste l'esprit d'opposition aux vues hostiles du président, c'est celle de M. Gallatin, dont les principes sont bien connus, & qui vient d'être porté pour la troisième fois au congrès.

On espère que l'on n'ajoutera point durant la session du congrès, aux mesures votées pendant la dernière.

## ITALIE.

*Rome, le 3 pluviôse.*

Civita-Vecchia est enfin rentrée dans le devoir ; il auroit reçu plutôt les troupes républicaines, si des Napolitains, des contre-révolutionnaires & des galériens n'eussent mené les habitans de mettre le feu à la ville. Les magasins qui s'y trouvent seroient transportés dans notre ville. Depuis la reddition de Civita-Vecchia, treize bâtimens chargés de vivres sont entrés dans le port, croyant que la place étoit encore occupée par les troupes napolitaines. La communication entre Rome & la mer étant ouverte, il sera plus facile de nous approvisionner & de faire cesser l'affreuse disette qui nous désole.

On attend ici inécessamment la division du général Victor, forte, dit-on, de 18 mille hommes. Une grande partie de ces troupes marchera vers Naples ; & le reste sera cantonné dans les départemens voisins, qui étant restés de garnis, sont infestés par des brigands.

*Lucques, le 4 pluviôse.*

Quoique la souveraineté du peuple ait été proclamée, la noblesse a conservé presque toute son autorité ; elle se flatte que la nouvelle constitution, ou plutôt la réforme,

ne nuira point à ses intérêts. Les patriotes, par l'organe de leurs députés, ont représenté au sénat & à la commission législative, que le vœu du peuple étoit d'avoir une constitution fondée sur une parfaite égalité de droits, & sur une exacte répartition de pouvoirs. On aura de la peine à croire que, sous les yeux même des agens français, ces représentations ont été mal accueillies, & que les patriotes ont été traités d'anarchistes & de perturbateurs de la tranquillité publique. On a adjoint à la commission législative six nouveaux membres qui n'en feront pas changer l'esprit. Ce qui console les amis de la liberté, c'est la persuasion que, quelque ordre de chose qu'on établisse aujourd'hui à Lucques, il ne sera que provisoire, & que bientôt ce pays sera réuni à une plus grande république.

*Florence, le 4 pluviôse.*

C'est le 1<sup>er</sup>, à quatre heures & demie, que le roi de Sardaigne arriva ici. Hors de la porte Saint-Gal, un officier du grand duc lui présenta un billet, par lequel S. A. R. l'invitoit à aller loger à Poggio-Imperiale avec toute sa suite. C'est une vaste maison, située dans le fauxbourg de Florence & appartenant au grand duc. Pendant son séjour, le roi est entretenu aux frais de notre gouvernement. Son entrevue avec le saint-père a duré une heure & demie. Il vouloit aussi faire visite au grand-duc : celui-ci a fait dire que son intention étoit de le prévenir ; mais qu'une indisposition le retenoit chez lui & ne lui permettoit pas de le recevoir.

*Livourne, le 4 pluviôse.*

Selon les rapports faits par plusieurs capitaines de bâtimens arrivés de Naples, & confirmés par les lettres de Rome, à peine sut-on à Naples la conclusion de l'armistice qu'il y eut une espèce d'insurrection. Ce traité, & particulièrement l'article de dix millions, excita le mécontentement du peuple. Il se porta en foule aux forts & aux différens postes de la ville, désarma la garnison, & la remplaça. Pignatelli & les autres ministres furent regardés comme traîtres au roi, & ceux qui ne purent pas prendre la fuite, se trouvèrent dans le plus grand danger. Les habitans des environs de Naples se joignirent aux habitans de la capitale. Ce fut une espèce de levée en masse dont l'objet étoit, dit-on, de forcer les Français à évacuer le royaume de Naples. Ces mouvemens avoient été préparés & excités par les agens du gouvernement & des Anglais. On dit que plusieurs princes étoient à la tête du peuple. On attend avec impatience des nouvelles ultérieures (Ce sont celles que nous avons eu plus promptement & directement à Paris.)

*Gènes, le 8 pluviôse.*

Le citoyen Lacombe-Saint-Michel est arrivé hier ici sur un bâtiment ligurien avec environ 80 Français qui l'avoient suivi à son départ de Naples. Après un jour de navigation, son bâtiment fut rencontré & suivi par un corsaire tunisien & conduit à Tunis. Quoique le citoyen Lacombe & sa suite fussent munis de tous les passe-ports nécessaires, le dey avoit déjà prononcé que l'équipage & les passagers seroient esclaves. Mais sur les réclamations des consuls de Hollande & de l'empereur, il consentit à leur rendre la liberté. Lacombe-Saint-Michel a relâché à Calvi, où il a fait quarantaine. On ne peut plus douter aujourd'hui que les Barbarasques n'aient déclaré la guerre à la France. C'est une suite de la déclaration de la Porte.

Notre garde nationale est organisée, mais non armée. Le gouvernement n'a pas encore obtenu les onze mille fusils qu'il sollicite des agens français. On avoit dit que le général Joubert avoit fait présent à la république ligurienne de six mille fusils tirés de l'arsenal de Turin; mais ce bruit étoit dépourvu de tout fondement. Les officiers liguriens que le général Miollis avoit invités à aller à Lucques choisir dans l'arsenal les pièces d'artillerie nécessaires pour fortifier d'avantage le golfe de la Pezzia, n'ont pas trouvé le général. Il avoit quitté cette place. Le nouveau commandant leur a dit qu'il n'avoit point d'ordre pour mettre à la disposition des Liguriens aucun effet de l'arsenal de Lucques.

**A L L E M A G N E.***Hambourg, le 13 pluviôse.*

Le froid continue à être excessif dans nos contrées, & le commerce n'est pas encore au terme de la longue stagnation dans laquelle il languit. Les denrées coloniales trouvent cependant quelque écoulement, parce que nous en sommes passablement approvisionnés, & que les nombreux consommateurs du Nord commencent à en manquer.

Nous nous rassurons peu à peu, quant aux suites de l'incident qui compromet notre gouvernement avec la France, l'arrestation de Napper-Tandy. Il paroît que nous n'aurons pas invoqué, sans succès, l'intervention du roi de Prusse, & qu'il prendra sur lui d'arranger une affaire dont notre faiblesse ne nous ait pas permis de nous tirer sans irriter une des grandes puissances que nous avons tant d'intérêt à ménager.

Notre commerce a fait, il y a huit jours, une perte très-sensible, celle de M. Sieveking, un de nos plus habiles commerçans. Il est mort le 6 de ce mois. Il étoit bon mari, bon père, bon citoyen. Il avoit rendu de véritables services à notre ville. Il emporte les regrets universels.

*Bulletin de Rastadt, du 20 pluviôse.*

Nous vivons toujours ici dans la même anxiété & la même diversité d'opinions sur l'issue des négociations. Tandis que les députés qui se disent les mieux instruits semblent désespérer de la continuation du congrès, & font partir leurs archives & leurs effets les plus précieux; d'autres moins influens prétendent que les choses s'accroîtront, & que même dans le cas où la guerre auroit lieu entre la France et l'empereur, l'Empire n'en continuera pas moins à négocier.

On croit savoir que quelques princes de l'Empire & quelques curies de comtes régnans et de noblesse immédiate, ainsi que des villes impériales sont disposés à traiter séparément, & on dit que les ministres français consentiront peut-être à traiter avec eux. Dans ce cas, il

pourroit rester à Rastadt un congrès pour la conclusion de ces paix séparées. L'arrivée du courrier de Vienne, qu'on attend le 23 ou le 24, contribuera à fixer les incertitudes.

Hier, les ministres prussiens ont eu une conférence de trois heures avec les ministres français; on n'en connoît l'objet précis ni le résultat. Avant hier, un des gentilshommes de l'ambassade prussienne est parti en courrier pour Berlin: il en est arrivé un de cette capitale la veille.

Nous avons ici, depuis dix jours, le cit. Lamarque revenu de Hambourg.

C'est à tort qu'on a annoncé que le comte de Mandelohé, ministre du duc de Wurtemberg, étoit parti pour le Hanovre: il est encore ici.

Les troupes françaises qui étoient sur la rive gauche du Rhin, du côté de Mayence & plus bas, sont passées sur la rive droite.

P. S. On dit dans ce moment que l'officier prussien parti en courrier est allé à Paris.

**A N G L E T E R R E.***Londres, 13 pluviôse.*

Trois pour cent consolidés 52  $\frac{1}{8}$  à 53.

M. Pitt a développé, dans la séance d'hier, son plan sur la réunion des deux royaumes. Ce projet n'a été discuté qu'entre le ministre & M. Sheridan, & a été combattu par ce dernier avec toutes les ressources de l'éloquence; jamais orateurs de la chambre n'avoient peut-être développé plus de talens dans une délibération aussi importante. M. Sheridan, en montant à la tribune, avoua qu'il sentoit combien il lui seroit difficile d'effacer les impressions de son discours, & de lutter contre les séductions de l'homme le plus extraordinaire peut-être que l'Angleterre eût produit. Ce éloge servit d'exorde à un discours qui n'est ni moins puissant que celui de M. Pitt, ni moins séduisant par la diction la plus pure & l'éloquence la plus entraînée.

M. Pitt, après un très-long discours, a demandé que la chambre se formât en comité secret pour examiner son projet.

Partagé sur cette proposition, la chambre a décidé à la majorité, que le 19 elle examineroit en comité le projet du ministre.

Les dernières nouvelles d'Irlande nous ont appris que le message du roi y avoit fait la plus grande sensation. La chambre des communes a rejeté à la majorité la proposition de la réunion. Ce refus, à ce qu'il paroît, ne déconcerte pas nos ministres.

Le projet d'envoyer une armée sur le continent sous les ordres du lord Moira, se soutient toujours.

On porte à 250 mille, le nombre des volontaires organisés en corps & prêts à marcher pour la défense de nos foyers.

La prise du vaisseau *le Hoche* va donner lieu à un grand procès, qui pourroit entraîner la division de notre marine. L'amiral Bridport réclame sa part de ces prises, tandis que l'amiral Kingsmill & ses officiers soutiennent que ces prises leur appartiennent toutes, parce qu'elles ont été faites sur les côtes d'Irlande, où l'amiral Kingsmill commande en chef.

Deux régimens d'émigrés à notre solde, qui sont en Portugal, avoient reçu ordre de s'embarquer pour la Méditerranée: le gouvernement portugais s'est opposé à leur départ, alléguant qu'il ne vouloit pas se désaisir de ces troupes dans le moment actuel.

## REPUBLIQUE BATAVE.

*La Haye, le 16 pluviôse.*

Le bruit court que le gouvernement anglais a offert à la colonie de Surinam de lui fournir les vivres & les denrées dont elle peut avoir besoin, à condition qu'elle enverroit en Angleterre toutes ses productions. On prétend qu'un député de cette colonie, qui est actuellement ici, a communiqué cette proposition à notre gouvernement.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*PARIS, le 5 pluviôse.*

Il se confirme que c'est Bernadotte qui est nommé, à la place de Joubert, général en chef de l'armée d'Italie.

— La citoyenne Gaspard, veuve Troska, dont le mari a déjà figure sur l'échafaud, & dont les pere & mere accusés de crimes inouis, sont actuellement traduit devant le conseil de la 17<sup>e</sup>. division militaire, avec vingt-cinq autres chauffeurs, a subi, avant-hier, la peine de mort portée contre elle il y a sept à huit mois, en réparation de délits capitaux. Elle avoit été condamnée par un jugement dont elle avoit retardé l'exécution jusqu'à ce jour par ses déclarations successives de grossesse & de fausses couches.

La commission militaire de la même division a acquitté Louis Gabriel Branzon fils, ex-contrôleur aux vivres de la marine, prévenu de contravention à la loi du 19 fructidor, & l'a renvoyé devant les tribunaux ordinaires, pour être jugé sur le fait de conspiration contre le gouvernement républicain, dont il étoit en outre accusé.

— Pour effrayer le sénat de Hambourg, on fait courir le bruit dans cette ville qu'une flotte anglo-russe va bloquer l'Elbe, si on ne livre pas au ministère anglais Napper-Tandy & ses compagnons.

— Le corps législatif cisalpin a décrété l'allégation de 50 millions de biens nationaux, destinés aux dépenses de l'instruction publique & des hôpitaux.

— Le consulat romain a nommé une commission chargée d'examiner la conduite des employés de la république qui ne l'ont pas suivi à Pérouse, & de juger des motifs qui les ont retenus à Rome pendant le séjour du roi de Naples.

*Le bureau de bienfaisance de la division du Mail, au rédacteur du publiciste.*

La saison rigoureuse que nous venons d'éprouver a augmenté le nombre & les besoins de la classe laborieuse, mais indigente de cette commune. Le gouvernement, ainsi que le ministre de l'intérieur, pénétrés de ces besoins, se sont empressés de les adoucir par des secours extraordinaires envoyés aux différens bureaux de bienfaisance. En présentant au directoire exécutif l'expression de notre dévouement & la reconnaissance des malheureux, nous manquerois à nos obligations si nous gardions le silence sur les dons volontaires faits par les citoyens de notre division. Instruit de la triste situation du vieillard, du pere de famille, de l'indigence, ils ont partagé les sollicitudes du gouvernement. Ne pouvant individuellement les assurer de la reconnaissance des infortunés que nous soulageons, & de la nôtre en particulier, permettez que votre feuille soit dépositaire de nos sentimens mutuels, & du regret que nous avons de ne pas les rendre témoins de la répartition de leurs bienfaits consignés dans nos procès-verbaux.

*Signé, GÉLIN, président;*

*COLLART, secrétaire.*

## DIRECTOIRE EXECUTIF.

*Arrêté du 22 pluviôse.*

Le directoire exécutif, considérant que les sommes affectées, suivant les états de la commission des dépenses joints à la loi du 2 nivôse an 5, pour les menues dépenses des tribunaux, consistant dans les gages du concierge chargé en même-tems du service, bois, lumière, papier & autres menus frais de bureau, ne suffisent pas pour faire face aux besoins réels du service dans plusieurs des tribunaux civils, criminels & correctionnels des quatre nouveaux départemens formés des pays conquis de la rive gauche du Rhin; qu'il est nécessaire d'y pourvoir, en y apportant néanmoins une économie sévère; arrête:

Art. 1<sup>er</sup>. Le ministre de la justice est autorisé, en outre des sommes ordinaires allouées pour les menues dépenses de ces tribunaux, à disposer jusqu'à concurrence de la somme de 8000 fr., pour accorder des supplémens à ceux des tribunaux qui en ont réellement besoin pour les menues dépenses de l'an 7, en proportionnant ces supplémens à leurs besoins respectifs, dûment vérifiés.

II. Le montant de ces dépenses devant être acquitté sur le produit des centimes additionnels affectés aux dépenses départementales, les administrations centrales ajouteront dans les états de ces dépenses une somme proportionnée à ce qui pourra être accordé subsidiairement sur les fonds ci-dessus, pour les tribunaux de leur arrondissement.

## VARIÉTÉS.

*Notice sur l'Amphithéâtre de Nismes et sa restauration, adressée au ministre de l'intérieur, par Chabaud, député du Gard, au conseil des cinq cents.*

Le plus beau des monumens antiques que la France possède, réclame l'attention du ministre, amateur éclairé des arts. L'Amphithéâtre de Nismes, échappé à la voracité du tems & aux outrages des barbares; mais obstrué par des constructions particulières qui le défigurent & le ruinent, attend qu'on l'en délivre. Le projet en fut plus d'une fois formé; il fut même entamé, il y a peu de tems sous l'ancien régime. Mais tout ce qui étoit romain se trouvoit trop grand pour des hommes asservis. C'est à la république qu'il appartient de reprendre & de terminer sans retard cette entreprise, qui semble avoir été interrompue pour qu'elle en recueille la gloire.

En 1784, la commune de Nismes délibéra la démolition des maisons particulières bâties dans l'enceinte des Arènes, ou à l'extérieur de l'Amphithéâtre & sa restauration. Une estimation porta le prix des maisons à démolir, déduction faite de la valeur des matériaux, à 401,000 francs.

En 1786 les états de Languedoc & le roi promirent d'aider la commune, chacun de 150,000 francs payables par tiers; un tiers après l'adjudication des ouvrages, un tiers après la démolition des maisons, un tiers après la confection des travaux.

La commune fit démolir quatorze maisons appuyées au dehors à l'Amphithéâtre & construites dans les Arènes. Elle paya pour cela 123,750 francs. Les états & le roi la obligerent sur ce qu'elle avoit procédé par icellement & ne fournirent aucune contribution.

Il restoit à payer & à démolir quatre vingt-onze maisons, estimées 277,300 fr.; somme à laquelle auroit suffi la contribution promise. La commune trompée dût s'arrêter.

Sans doute, la république plus éclairée que l'ancien gouvernement, plus digne de lutter avec les anciens Romains, de leur succéder & de conserver les monumens qu'ils

avoient consacré à la majesté du peuple, secondera les efforts d'une commune lâchement abandonnée dans une entreprise dont les arts & toute la France partageront l'honneur & l'utilité.

Lorsque la république fait venir de l'Italie, à si grands frais, tant d'illustres productions des arts, comment craindre qu'elle néglige les grands monumens qu'ils élèveront sur son propre sol? les arracher à ce qui les voile ou les dégrade, est une conquête qui appartient toute entière au ministre de l'intérieur. Ce triomphe sur la barbarie & l'ignorance, pour n'être pas ombragé de lauriers, n'en sera pas moins glorieux. Il est beau d'attacher son nom à des victoires; il est plus doux de le perpétuer par des actes de conservation qui ne coûtent ni une larme ni un soupir.

Le respect de l'antiquité, l'utilité des arts, l'honneur de conserver de grands monumens, en attendant qu'une paix glorieuse nous permette d'en élever d'aussi magnifiques; l'avantage de donner au peuple une idée de sa grandeur & de sa puissance par la restauration d'un édifice qui lui étoit consacré depuis des siècles, & dont il est tems qu'il reprenne la jouissance journalière; la justice enfin, qu'une commune qui ne s'engagea dans une dépense de 123,700 fr. que dans l'espérance d'être secondée ne soit pas déçue, & que la nation qui représente ceux qui s'engagerent envers elle, soit plus fidèle qu'eux à leurs engagements. Tels sont les motifs généraux & d'ordre supérieur que le ministre sentira plus vivement qu'on ne sauroit lui présenter. Il faut y joindre les motifs locaux.

1°. Les arènes encombrées de maisons toutes dominées par la hauteur bien supérieure de l'amphithéâtre, ne forment qu'un cloaque infect comme la cour d'une prison; ces maisons sont un foyer d'insalubrité pour la ville, & sur-tout pour les familles pauvres qui les habitent. Le mal augmente, lorsque dans l'été les puits de ce quartier, qui sont sujets à tarir, manquent d'eau. Les habitans négligent d'en aller chercher au loin, souffrent de la pénurie de cet élément de première nécessité, & éprouvent des maladies qui deviennent chaque jour contagieuses. 2°. Les maisons qui occupent les arènes & l'extérieur de l'amphithéâtre ne sont pas seulement un foyer d'insalubrité, elles ne sont que trop souvent le refuge des malfaiteurs qui se cachent dans cet amas informe de bâtisses, qui passent facilement des toits des maisons dans les constructions de l'amphithéâtre, & réciproquement de ces constructions dans les maisons; ils se dérobt ainsi aux poursuites de la police. 3°. Le commerce de Nîmes, presque détruit, laisse un grand nombre d'artisans sans ouvrage & sans ressources. En attendant que la paix & les utiles encouragemens dont le ministre s'occupe, raniment le commerce, un moyen prompt se présente de secourir des citoyens précieux. Le déblayement des arènes & de l'amphithéâtre ouvrirait un atelier de charité; & les arts, qu'on a quelquefois justement accusé de ruiner le peuple, cette fois le nourriroient.

Qu'il seroit beau de lui annoncer bientôt au milieu de ce superbe monument, déblayé par ses mains, le retour de la paix & la renaissance du commerce qui lui rendra l'aissance dont il jouissoit! Comme cet édifice, débarrassé des maisons qui l'encombrent, seroit propre aux fêtes décadaires & républicaines! Comme il annoncerait la

grandeur de la nation qui, dans les villes du second ordre, sait rétablir de pareils monumens! Combien le patriotisme des citoyens s'exalteroit lorsqu'ils s'assoierent sur les antiques baux de cet amphithéâtre, lorsqu'ils se promèneraient sous ses portiques! ils s'écrieroient: « Nous aussi nous sommes des Romains; nous ne jouissons pas seulement de leurs monumens, nous avons hérité de leur gloire! Comme eux, nous avons travaillé pour le peuple; comme eux, nous avons chassé les rois, & mieux qu'eux nous saurons conserver la république que nous avons extraite de dessous la pesante masse du régime féodal & monarchique, comme nous avons arraché cet édifice aux mains qui le déshonorent. La restauration de ce monument est la preuve éclatante des lumières & de la force de notre gouvernement; il est aussi le symbole de sa stabilité ».

Que faut-il pour faire naître ces sentimens & pour jouir des avantages qui les inspirent? Une somme de 50,000 francs que le ministre affecteroit pendant cinq ans au déblayement & à la restauration des arènes & de l'amphithéâtre, suffiroit à tout; car les 91 maisons restantes à démolir ont dû diminuer beaucoup de valeur depuis 1786.

Signé, CHABAUD.

Course du 25 pluviôse.

Amsterdam.....	60 $\frac{3}{4}$ , 61 $\frac{1}{2}$ .	Rente provis.....	8 f.
Idem cour.....	58, 59.	Tiers cons.....	10 f. 88 c.
Hambourg.....	194, 191 $\frac{1}{2}$ .	Bon 2.....	1 f. 25 c.
Madrid.....	11 f.	Bon 4.....	1 f. 15 c.
Mad. effec.....	14 f. 12 c.	Bon 1.....	12 f. 30 c.
Cadix.....	11 f.	Bon des 6 der. mois de l'au6,	86 f. 75 c.
Cad. effect.....	14 f. 12 c.	Or fin.....	107 à 105 f. 75 c.
Gènes.....	97 $\frac{1}{2}$ , 95 $\frac{3}{4}$ .	Lingot d'arg.....	50 f. 75 c.
Livourne.....	106, 105.	Portugaise.....	97 f. 25 c.
Bâle.....	$\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{5}$ per.	Piastre.....	5 f. 38 c.
Geneve.....	.....	Quadruple.....	81 f. 63 c.
Lyon.....	pair 20 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 75 c.
Marseille.....	1 per. 15 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Bordeaux.....	$\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Souverain.....	55 f. 25 c.
Montpellier.....	1 per. 15 j.	Eau-de-vie 22 deg.,	220 à 240 f.
		— Huile d'olive, 1 fr. 20 cent.	— Café Martin., 2 f. 80 à 90 c.
		— Caf. St-Domingue, 2 f. 65 à 75 cent.	— Sucre d'Anvers
		2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 15 à 20 c. — Sucre	de Marseille, 98 c. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 90 cent —
		Coton des isles, 4 f. 25 c à 5 f. — S.I. ....	

Dictionnaire des rimes de Richelet, nouvelle édition, revue par les citoyens de Wailly, membre de l'institut national, & de Wailly fils aîné. A Paris, chez Warée, libraire, quai des Augustins, n° 20 & Plassan, imprimeur-libraire, rue du Cimelière André-des-Arts, n° 10; un vol. in-8° de 903 pag. Prix, 6 fr. Les citoyens de Wailly ont envisagé cet ouvrage sous le rapport des avantages qu'en peut tirer la grammaire, la poésie & l'étude du latin, considéré comme langue-mère du français. Ce n'est que par la lecture de leur préface qu'on peut se former une idée de l'excellent esprit qui les a guidés dans leur travail, dont le principal résultat est l'addition de plus de dix mille mots, un très-grand nombre de corrections, & la suppression de beaucoup de choses étrangères au but de ce dictionnaire. Outre les mots usuels, cet ouvrage renferme un choix d'anciens mots, les principaux termes des sciences, & arts, & les noms propres de l'histoire, de la mythologie & de la géographie.

A. FRANÇOIS.